

# CAHIER DES CHARGES

**Interventions de conservation-restauration sur sept intégrations  
monumentales en cartons peints et collés sur staff**

**« KOD LILA » - « MAJUS » - « FOLKOKTA » - « OUR-MC » - « KEZDI » -  
« GESTALT » - « AXO »**

**Fondation Vasarely  
Février 2019 (version 2)**



## SOMMAIRE

1. CONTACT.....	4
2. LA DEMANDE .....	4
3. LES ŒUVRES.....	5
3.1. LOCALISATION DES OŒUVRES .....	5
3.2. CONSTAT D'ÉTAT.....	10
4. INTERVENTIONS SOUHAITÉES .....	10
4.1. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE PRÉALABLE.....	10
4.1.1. CONSTAT D'ÉTAT .....	11
4.1.2. INTERVENTIONS.....	11
4.2. LE RAPPORT.....	11
5. LIEUX D'EXÉCUTION ET CALENDRIER DE LA PRESTATION .....	12
6. DOCUMENTS MIS À DISPOSITION .....	12
7. PAIEMENT DE LA PRESTATION .....	12
8. PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES.....	13
9. ANNEXES.....	20

### Table des légendes photographiques

Figure 1 :Plan des différentes alvéoles de la Fondation.....	6
Figure 2: Réalisation des intégrations en 1975 .....	9
Figure 3 : Vue générale de l'œuvre « KOD LILA ».....	13
Figure 4 : « KOD LILA », détail des abrasions et lacunes .....	13
Figure 5 : « KOD LILA », détail de projections .....	13
Figure 6 : « KOD LILA », détail projection.....	13
Figure 7 : « KOD LILA », détail projection, abrasion, pliure.....	13
Figure 8 : Vue générale de l'œuvre « MAJUS » .....	14
Figure 9 : « MAJUS », détail du soulèvement ou relief des cartons.....	14
Figure 10 : « MAJUS », détail de projection et dégradations de la part des visiteurs .....	14
Figure 11 : « MAJUS », détail de surface arrachée.....	14
Figure 12 : « MAJUS », détail de frottement et/ou ancien nettoyage .....	14
Figure 13 : « MAJUS », détail de frottement, des éraflures (bleu) et des dommages mecaniques (vert) .....	14
Figure 14 : Vue générale de l'œuvre « FOLKOKTA » .....	15

Figure 15 : « FOLKOKTA », détail de surface arrachée et de projection (ou dégradation de la matière) .....	15
Figure 16 : « FOLKOKTA », détail de rayure et frottement .....	15
Figure 17 : « FOLKOKTA », détail du soulèvement des cartons .....	15
Figure 18 : « FOLKOKTA », détail de surface abrasion et de surface écaillée / Craquelure des couches sur certaines peintures.....	15
Figure 19 : « FOLKOKTA », détail de la surface d'un dégât des eaux généralisé à partir de 2018 .....	15
Figure 20 : Vue générale de l'œuvre « OUR-MC » .....	16
Figure 21 : « OUR-MC », détail de taches, salissure et de surface écaillée.....	16
Figure 22 : « OUR-MC », détail de surface arrachée et des dommages mécaniques .....	16
Figure 23 : « OUR-MC », détail de surface arrachée et de salissure sur l'ensemble des parties basses .....	16
Figure 24 : « OUR-MC », détail de projections.....	16
Figure 25 : « OUR-MC », détail de salissures et traces de doigt .....	16
Figure 26 : Vue générale de l'œuvre « KEZDI » .....	17
Figure 27 : « KEZDI », détail de surface arrachée et frottement.....	17
Figure 28 : « KEZDI », détail du soulèvement des cartons et coulure au dessus de l'œuvre.....	17
Figure 29 : « KEZDI », détail de salissure et traces de doigt.....	17
Figure 30 : « KEZDI », détail de rayures et de surface arrachée.....	17
Figure 31 : « KEZDI », détail de frottements et de surfaces arrachées .....	17
Figure 32 : Vue générale de l'œuvre « GESTALT » .....	18
Figure 33 : « GESTALT », détail de surfaces arrachées, de surfaces écaillées et de dégradation du matériau (blanchiment de surface).....	18
Figure 34 : « GESTALT », détail de surface écaillée et de dégradation du matériau (blanchiment de surface).....	18
Figure 35 : « GESTALT », détail du soulèvement des cartons .....	18
Figure 36 : « GESTALT », détail du soulèvement de carton, de taches et de coulures .....	18
Figure 37 : « GESTALT », détail de soulèvement de carton, dommage mécanique et perte de matière .....	18
Figure 38 : Vue générale de l'œuvre « AXO » .....	19
Figure 39 : « AXO », détail de surfaces arrachées.....	19
Figure 40 : « AXO », détail de carton désolidarisé .....	19
Figure 41 : « AXO », détail du soulèvement des cartons .....	19
Figure 42 : « AXO », détail de taches et traces de doigt .....	19
Figure 43 : « AXO », détail de traces indéterminées, frottement.....	19

## 1. CONTACT

**Personnes référentes :** Pascale GIRARD - Responsable des collections et Julia HARTMANN restauratrice en charge du suivi des restaurations et/ou Camille SCHREIBER - assistante des collections.

**Tel :** 04.42.20.01.09 poste 108

**Email :** pascale.girard@fondationvasarely.org/ julia.hartmann@fondationvasarely.org/  
camille.schreiber@fondationvasarely.org

**Aller-voir obligatoire :** Un certificat de visite sera remis au prestataire.

**Date de la demande :** 27 février 2019

**Réponse souhaitée avant le :** avant le 29 mars 2019

**Fin d'intervention souhaitée avant le :** à définir entre le prestataire et le commanditaire.

FONDATION VASARELY  
R.U.P. – JO DU 27 SEPTEMBRE 1971

Jas de Bouffan  
13090 Aix-en-Provence  
Tél. +33 (0)4 42 20 01 09  
Fax +33 (0)4 42 59 14 65  
[www.fondationvasarely.org](http://www.fondationvasarely.org)

## 2. LA DEMANDE

La Fondation Vasarely souhaite faire procéder à la réalisation d'une étude préalable à la restauration par un ou des spécialistes en conservation-restauration spécialité peinture contemporaine dans l'optique de la conservation-restauration de sept œuvres de Victor Vasarely, toutes classées au titre des monuments historiques depuis 2013, sous le statut « immeuble par destination ».

Les œuvres se trouvent au sein de la Fondation Vasarely, 1 avenue Marcel Pagnol – Jas de Bouffan – 13090 Aix-en-Provence.

Les sept œuvres, objet de cette demande, sont des intégrations monumentales datées des années 1975 créées par Victor Vasarely (1906-1997) à l'occasion de la construction de la Fondation Vasarely (44 au total). Après la rénovation globale de son bâtiment, la Fondation Vasarely souhaite engager la restauration de la totalité des œuvres qui ont subi des dégradations importantes entravant leur intégrité matérielle et leur lisibilité.

Le devis du prestataire devra présenter dans une note méthodologique, les modalités de mise en œuvre envisagées pour la réalisation de l'étude préalable, la logistique engagée et le respect des consignes de sécurité, la durée de l'intervention sur site, les CV et diplômes et/ou habilitation musées et MH (cf. chapitre 4-1, Objectifs de l'étude préalable).

Il est demandé au prestataire mandataire de posséder des compétences en conservation-restauration de peinture contemporaine et monumentale avec problématiques associées (support carton, monumentalité l'œuvre, connaissance des adhésifs de cette période etc.) ou s'adjointre les conseils d'un spécialiste.

Le prestataire pourra intervenir seul ou composer une équipe de restaurateurs, réunissant *a minima* les spécialités demandées.

Le prestataire en charge de l'étude préalable pourra se positionner lors de la consultation de conservation-restauration.

Le prestataire devra :

- être diplômé ou habilité Service des Musées de France ou Monuments Historiques ou bénéficier d'un savoir-faire reconnu sur du patrimoine public.
- être assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle.
- posséder une habilitation de travail en hauteur et montage échafaudage.
- inclure dans son offre tous les frais inhérents à sa prestation : transport, fournitures, matériel de traitement etc.

Le travail sera effectué au sein de la Fondation Vasarely dans les alvéoles 5 et 7.

### 3. LES ŒUVRES

#### 3.1. LOCALISATION DES ŒUVRES

---

Les sept œuvres concernées sont situées dans deux alvéoles différentes, en alvéole 5 pour les œuvres appelées « KOD LILA », « MAJUS », « FOLKOKTA », « OUR-MC » et « KEZDI », et en alvéole 7 pour l'œuvre « AXO », et en alvéole 7 pour l'œuvre « GESTALT ».

En alvéole 2, « KOD LILA » (119) est située sur le mur nord, « MAJUS » (120) sur le mur nord-ouest, « FOLKOKTA » (121) sur le mur nord-est, « OUR-MC » (123) sur la façade sud-est, « KEZDI » (124) sur la façade sud et « OKTA » (106) sur le mur nord. En alvéole 3, « LEYRE » (109) est situé sur le mur sud-est. En alvéole 8, « SONORA » (137) est située sur le mur nord-est, « TRIDIM » (139) sur le mur nord-ouest, « CAPELLA » (140) sur le mur sud-est, « GAMMA » (141) sur le mur sud-ouest et « KALOTA » (142) sur le mur sud.

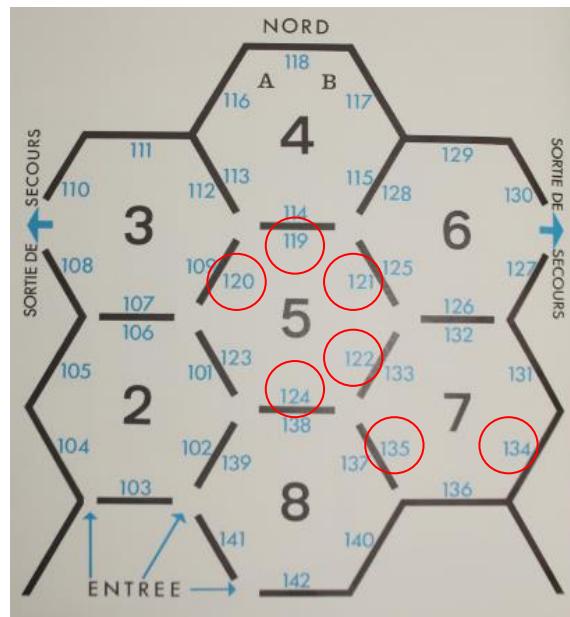
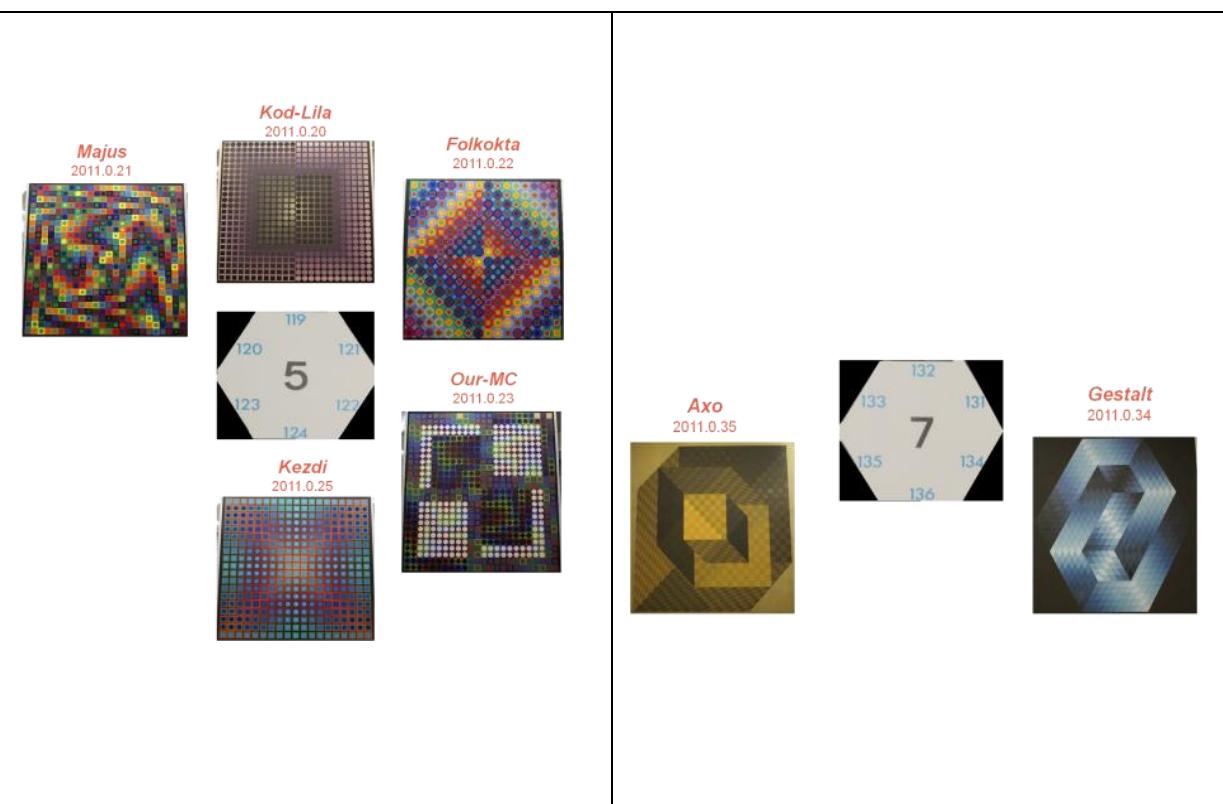
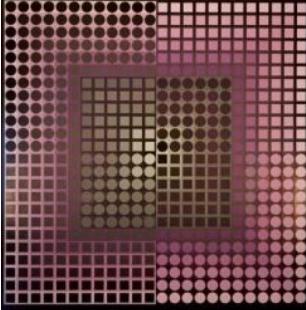
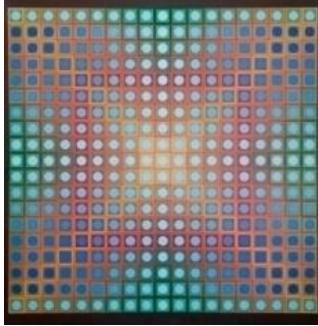


Figure 1 : Plan des différentes alvéoles de la Fondation



	
<p><b>119 - KOD LILA</b>  576 x 576  1965  N° d'inventaire : 2011.0.20  Intégration murale par cartons collés. Chaque carré est composé de deux éléments de carton découpés à l'emporte-pièce et assemblés par encastrement. Peinture à base d'encre sérigraphiques, de chaque élément avant assemblage. Pose des unités par traçage codé au mur et collage direct. Fond laque glycéroptalique noir mat.  Valeur d'assurance : 500 000€</p>	<p><b>120 - MAJUS</b>  576 x 576  1964  N° d'inventaire : 2011.0.21  Intégration murale par cartons collés. Chaque carré est composé de deux éléments de carton découpés à l'emporte-pièce et assemblés par encastrement. Peinture à base d'encre sérigraphiques de chaque élément avant assemblage. Pose des unités par traçage codé au mur et collage direct. Fond laque glycéroptalique noir mat.  Valeur d'assurance : 500 000€</p>
	
<p><b>121 - FOLKOKTA</b>  560 x 560  1974  N° d'inventaire : 2011.0.22  Intégration murale par cartons collés. Unités octogonales composées de trois éléments de carton découpés à l'emporte-pièce et assemblés par encastrement. Peinture à base d'encre sérigraphiques de chaque élément avant assemblage. Pose des unités par traçage codé au mur et collage direct. Fond laque glycéroptalique noir mat.  Valeur d'assurance : 450 000€</p>	<p><b>122 - OUR-M.C.</b>  624 x 576  1965  N° d'inventaire : 2011.0.23  Intégration murale par cartons collés. Chaque carré est composé de deux éléments de carton découpés à l'emporte-pièce et assemblés par encastrement. Peinture à base d'encre sérigraphiques de chaque élément avant assemblage. Pose des unités par traçage codé au mur et collage direct. Fond laque glycéroptalique noir mat.  Valeur d'assurance : 500 000€</p>

	
<p><b>124 - KEZDI</b>  570 x 570  1966  N° d'inventaire : 2011.0.25  Intégration murale par cartons collés. Chaque carré est composé de trois éléments de carton découpés à l'emporte-pièce et assemblés par encastrement. Peinture à base d'encre sérigraphiques de chaque élément avant assemblage. Pose des unités par traçage codé au mur et collage direct. Fond laque glycérophtalique noir mat.  Valeur d'assurance : 500 000€</p>	<p><b>134 - GESTALT</b>  575 x 550  1969  N° d'inventaire : 2011.0.34  Intégration murale par cartons de 7 mm d'épaisseur. Unités en losanges 60/120 degrés, découpés à l'emporte-pièce. Peinture à base d'encre sérigraphiques avant pose. Traçage codé au mur et collage direct. Fond laque glycérophtalique noir mat.  Valeur d'assurance : 400 000€</p>
	
<p><b>135 - AXO</b>  522 x 522  1968  N° d'inventaire : 2011.0.35  Intégration murale par cartons de 7 mm d'épaisseur. Composée d'unités axonométriques découpées à l'emporte-pièce. Peinture à base d'encre sérigraphiques avant pose. Traçage codé au mur et collage direct. Fond laque et application spéciale or.  Valeur d'assurance : 400 000€</p>	

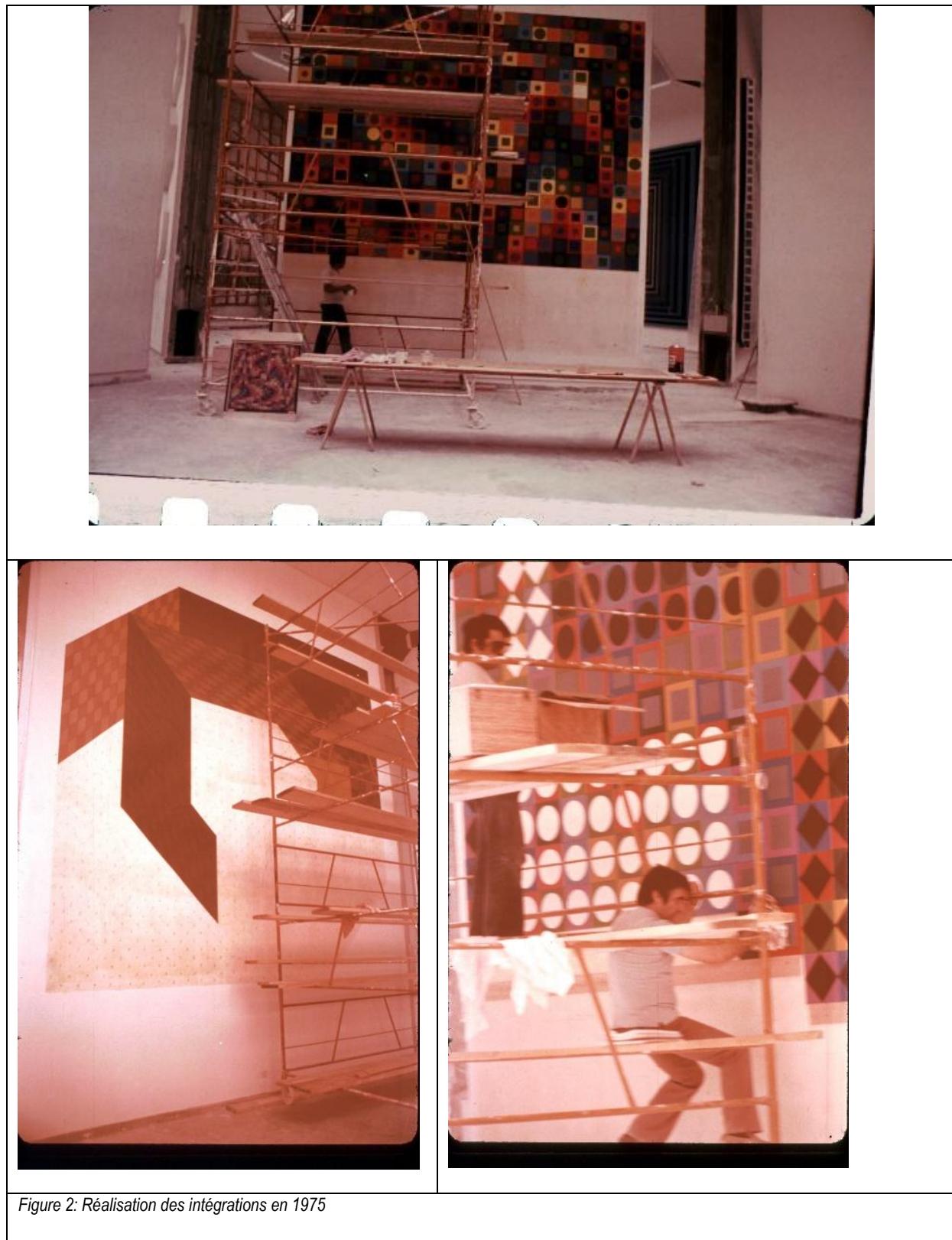


Figure 2: Réalisation des intégrations en 1975

Ces œuvres sont composées de carton multicouches recouvert de peinture (probable mélange de peinture à base d'encre sérigraphiques + un apprêt en surface). Ces éléments ont été fabriqués dans les ateliers ARCADY, Paris (les éléments documentaires seront communiqués aux prestataires).

Les œuvres présentent toutes des dégradations en partie accessible par le public avec des dégradations plus ou moins importantes. Les conditions environnementales jusqu'alors non stabilisées, ont participé à la dégradation de ces ensembles (variations thermohygrométriques, rayonnements lumineux etc.). Aujourd'hui les conditions sont stables pour entreprendre ces restaurations.

### 3.2. CONSTAT D'ÉTAT

---

Les œuvres concernées présentent certaines altérations similaires sous forme de :

- Empoussièvement généralisé
- Salissures de surface généralisées : éclaboussures, taches, traces indéterminées, traces de doigts, traces de frottement et traces de nettoyage, graffiti
- Perte de matière avec ou sans coup
- Abrasion, entailles, rayures, arrachage
- Cartons soulevés, déformés et/ou désolidarisés
- Surface avec altération sous forme de craquelures généralisées ou localisées

## 4. INTERVENTIONS SOUHAITÉES

### 4.1. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE PRÉALABLE

---

L'étude préalable à conduire sur ces œuvres a pour objectif de présenter à la Fondation Vasarely la faisabilité d'intervention de conservation-restauration sur les sept œuvres, les différentes solutions de traitement envisagées, la rédaction d'un cahier des charges en vue du traitement et les différents budgets afférents en fonction des scénarii.

Le contenu de l'étude préalable comprendra notamment, mais non exclusivement un constat d'état détaillé, un diagnostic, un cahier des charges rédigé, un budget détaillé, un dossier photographique, des analyses scientifiques etc.

L'étude comprendra également une réflexion à conduire sur les fonds support des œuvres, ainsi que sur les cartels (faisabilité de dépose, conservation in situ etc.)

L'étude sera conduite en lien avec la Conservation régionale des monuments historiques de la Direction régionale des affaires culturelles (CRMH DRAC PACA).

Le Centre interdisciplinaire de conservation-restauration du patrimoine (CICRP) dans le cadre d'une assistance scientifique et technique à la restauration des œuvres de la Fondation procédera à des analyses si nécessaire. La Fondation Vasarely sera le seul interlocuteur du CICRP.

#### **4.1.1. CONSTAT D'ÉTAT**

---

Réalisation d'un constat d'état détaillé faisant apparaître les dégradations actuelles, le système de montage sur le mur et la composition de la stratigraphie, calepinage avec identification de la typologie des cartons, les problématiques particulières, les zones restaurées, etc.

#### **4.1.2. INTERVENTIONS**

---

Le protocole d'intervention doit proposer à la Fondation Vasarely des options de traitement, incluant la durée d'intervention envisagée (phasage, délais), une estimation des moyens nécessaires à la mise en œuvre, ainsi que les coûts associés. Les propositions donneront lieu à un cahier des charges rédigé à l'attention des conservateurs-restaurateurs.

### **4.2. LE RAPPORT**

---

Les observations, conclusions et propositions de l'étude préalable seront conciliées dans un rapport d'intervention (sous format papier et numérique) qui devra reprendre les informations suivantes :

- Données relatives à l'œuvre : désignation, numéro d'inventaire etc.
- Les dimensions hors tout et de toutes autres mesures jugées utiles.
- Les informations techniques (nature ou type de support etc.), description des matériaux et de leur mise en œuvre.
- Descriptif des altérations.
- Descriptif du protocole de montage de l'œuvre.
- Descriptif des tests et examens entrepris sur l'œuvre.
- Un protocole détaillé des interventions envisagées et des différents scénarii.
- Une estimation chiffrée des moyens techniques, logistiques, financiers et des délais pour la mise en œuvre du traitement de l'œuvre.
- Fiches techniques des produits de restauration envisagés pour l'intervention.
- Prise de vues photographiques des éventuels tests et examens avec restitution sous format numérique des clichés réalisés. . Le prestataire autorise l'usage des photographies par la Fondation Vasarely pour tous types de support. Le copyright du prestataire sera systématiquement mentionné.

- Cahier des charges de conservation-restauration.

Ce rapport devra être communiqué à la Fondation dans un délai d'un mois après la fin des travaux de conservation-restauration.

## 5. LIEUX D'EXÉCUTION ET CALENDRIER DE LA PRESTATION

Les opérations auront lieu au sein de la Fondation Vasarely.

L'étude préalable pourra être réalisée dès l'acceptation par la Fondation Vasarely et la réception des subventions. Un calendrier précis des interventions sur site sera établi entre la Fondation et le prestataire retenu.

Horaires d'ouverture de la Fondation du lundi au vendredi : 10h/18h. Ces horaires pourront être adaptés en fonction des possibilités de la Fondation et des contraintes de chantier.

La Fondation Vasarely se réserve le droit d'appliquer des pénalités de retard si non-respect du calendrier défini par les deux parties au moment de la signature de l'offre.

### Accessibilité aux œuvres :

La Fondation Vasarely mettra à disposition des restaurateurs un échafaudage roulant permettant le travail sur toute la hauteur des œuvres (Modèle BOSS 850). Le prestataire devra avoir une habilitation à jour pour le travail en hauteur et l'assurance correspondante.

## 6. DOCUMENTS MIS À DISPOSITION

- Archives documentaires concernant l'œuvre (documents confidentiels à ne pas diffuser)
- Cahier des charges réalisé en interne.
- Fonds des matériaux utilisés par Victor Vasarely, dont échantillon de carton et de peinture d'origine
- Identification et résultats des tests réalisés par le CICRP

## 7. PAIEMENT DE LA PRESTATION

Le paiement de la prestation se fera sur présentation de facture et à 30 jours fin de mois par chèque. Il interviendra après réception du rapport de restauration.

## 8. PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

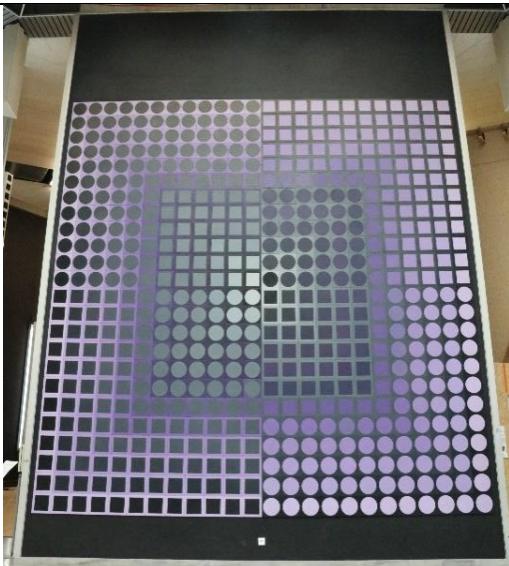


Figure 3 : Vue générale de l'œuvre « KOD LILA »

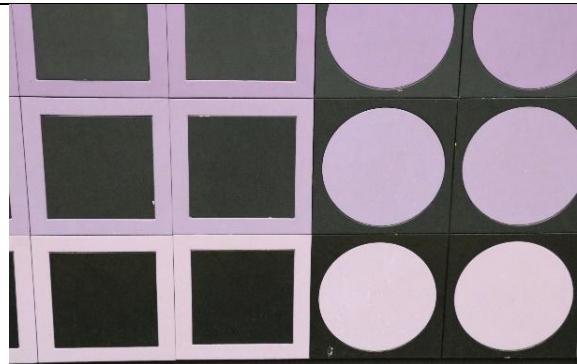


Figure 4 : « KOD LILA », détail des abrasions et lacunes

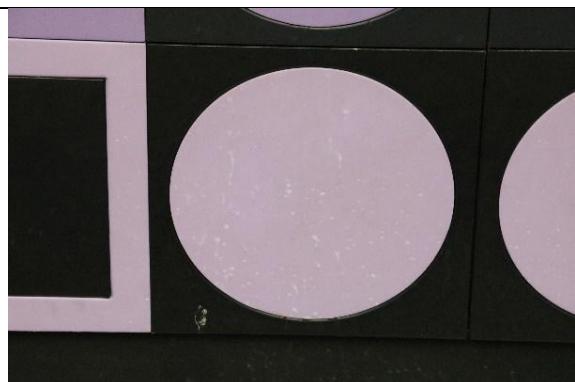


Figure 5 : « KOD LILA », détail de projections

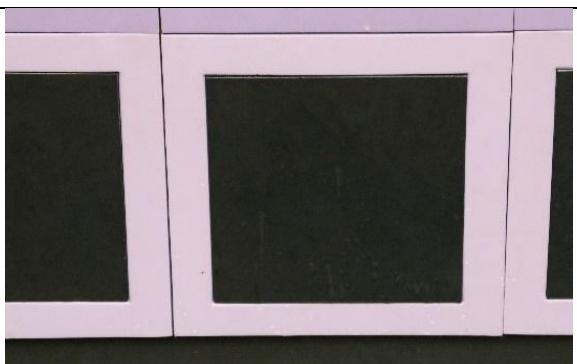


Figure 6 : « KOD LILA », détail projection

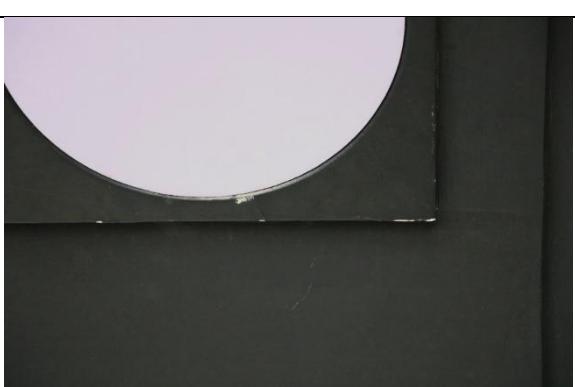


Figure 7 : « KOD LILA », détail projection, abrasion, pliure



Figure 8 : Vue générale de l'œuvre « MAJUS »



Figure 9 : « MAJUS », détail du soulèvement ou relief des cartons

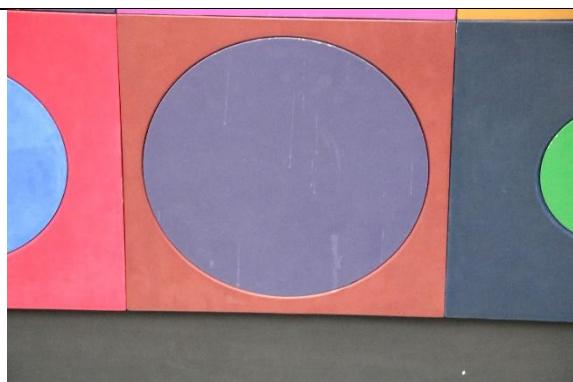


Figure 10 : « MAJUS », détail de projection et dégradations de la part des visiteurs



Figure 11 : « MAJUS », détail de surface arrachée

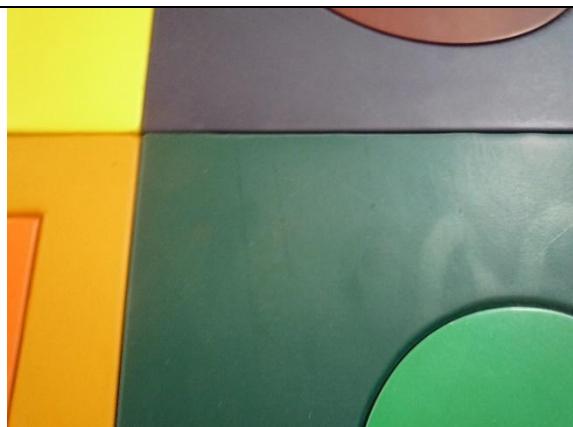


Figure 12 : « MAJUS », détail de frottement et/ou ancien nettoyage



Figure 13 : « MAJUS », détail de frottement, des éraflures (bleu) et des dommages mécaniques (vert)



Figure 14 : Vue générale de l'œuvre « FOLKOKTA »

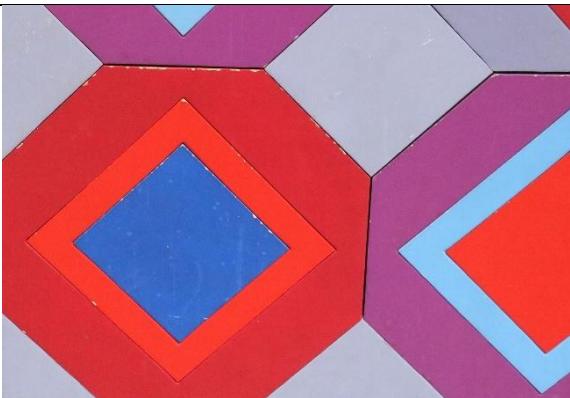


Figure 15 : « FOLKOKTA », détail de surface arrachée et de projection (ou dégradation de la matière)



Figure 16 : « FOLKOKTA », détail de rayure et frottement



Figure 17 : « FOLKOKTA », détail du soulèvement des cartons



Figure 18 : « FOLKOKTA », détail de surface abrasion et de surface écaillée / Craquelure des couches sur certaines peintures



Figure 19 : « FOLKOKTA », détail de la surface d'un dégât des eaux généralisé à partir de 2018

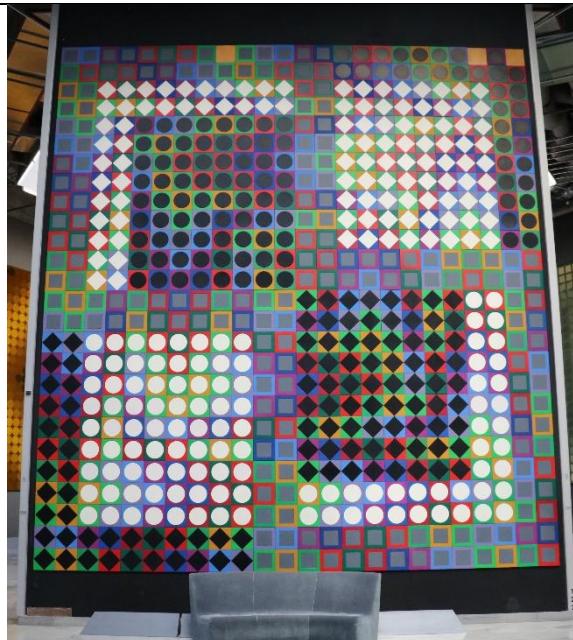


Figure 20 : Vue générale de l'œuvre « OUR-MC »



Figure 21 : « OUR-MC », détail de taches, salissure et de surface écaillée

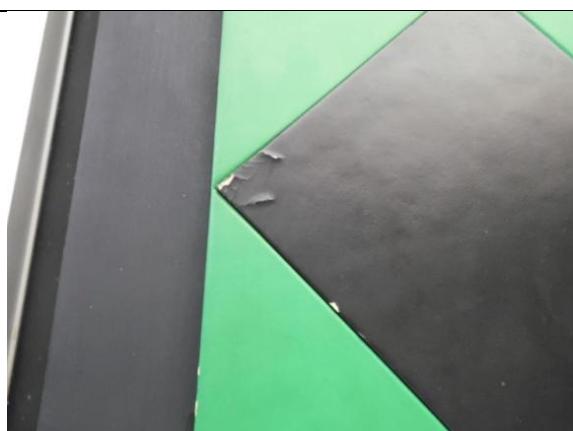


Figure 22 : « OUR-MC », détail de surface arrachée et des dommages mécaniques

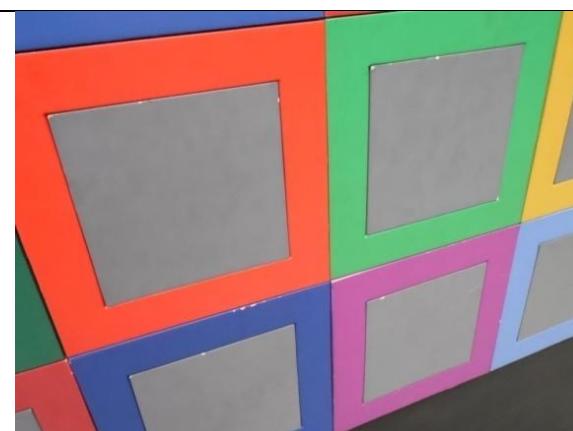


Figure 23 : « OUR-MC », détail de surface arrachée et de salissure sur l'ensemble des parties basses

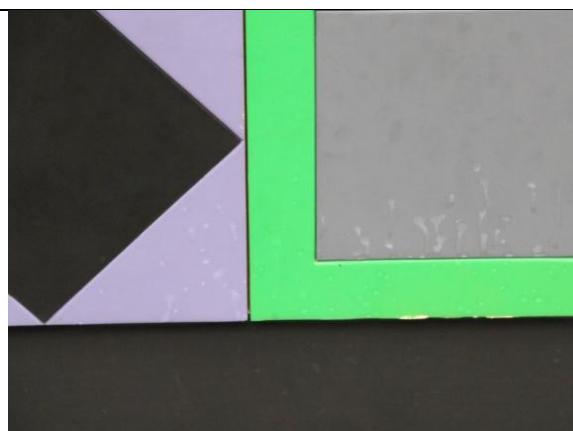


Figure 24 : « OUR-MC », détail de projections

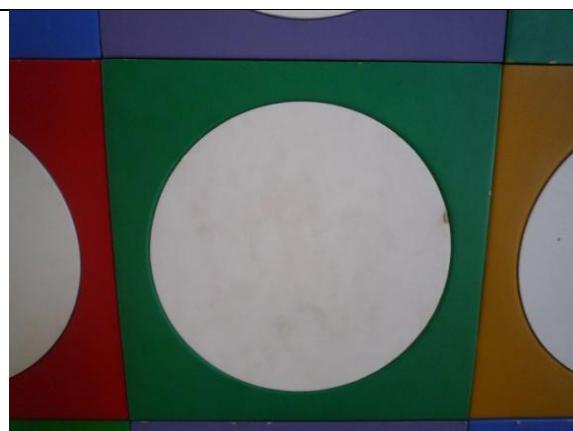


Figure 25 : « OUR-MC », détail de salissures et traces de doigt

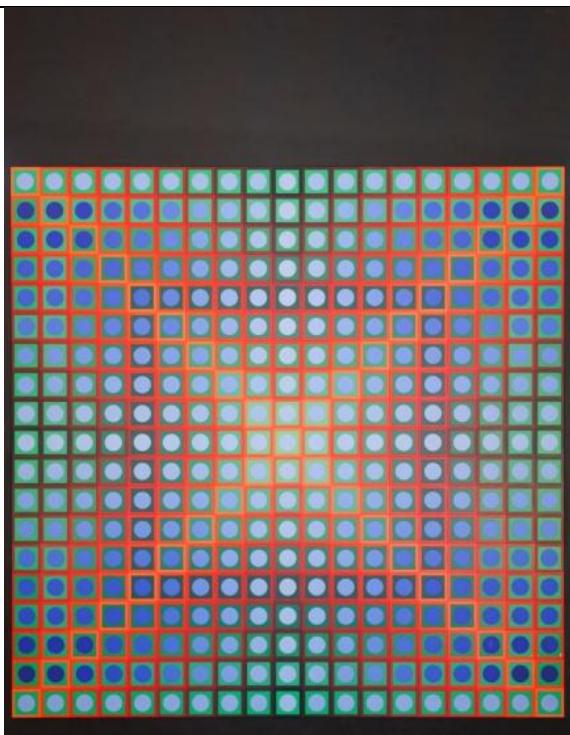


Figure 26 : Vue générale de l'œuvre « KEZDI »



Figure 27 : « KEZDI », détail de surface arrachée et frottement



Figure 28 : « KEZDI », détail du soulèvement des cartons et coulure au dessus de l'œuvre



Figure 29 : « KEZDI », détail de salissure et traces de doigt



Figure 30 : « KEZDI », détail de rayures et de surface arrachée



Figure 31 : « KEZDI », détail de frottements et de surfaces arrachées

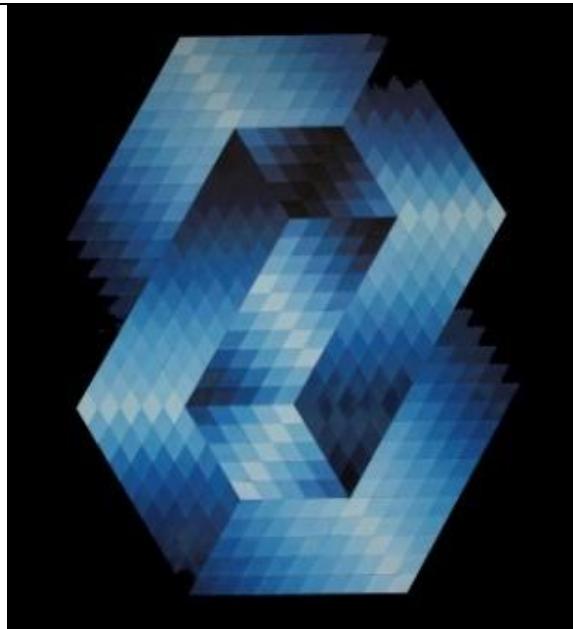


Figure 32 : Vue générale de l'œuvre « GESTALT »



Figure 33 : « GESTALT », détail de surfaces arrachées, de surfaces écaillées et de dégradation du matériau (blanchiment de surface)

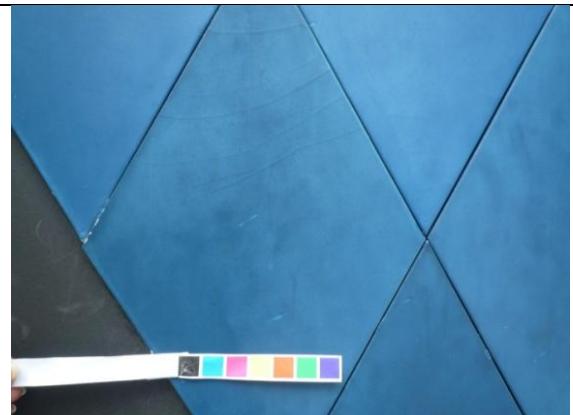


Figure 34 : « GESTALT », détail de surface écaillée et de dégradation du matériau (blanchiment de surface)

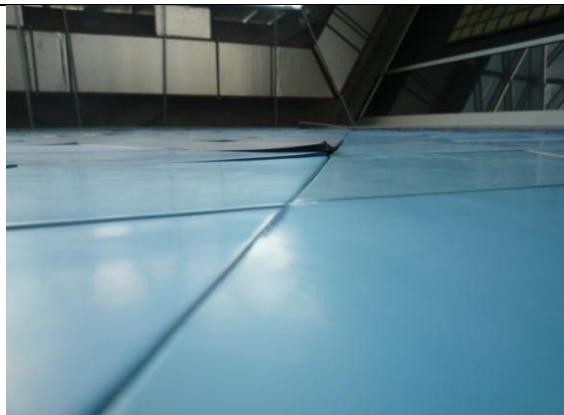


Figure 35 : « GESTALT », détail du soulèvement des cartons



Figure 36 : « GESTALT », détail du soulèvement de carton, de taches et de coulures



Figure 37 : « GESTALT », détail de soulèvement de carton, dommage mécanique et perte de matière



Figure 38 : Vue générale de l'œuvre « AXO »

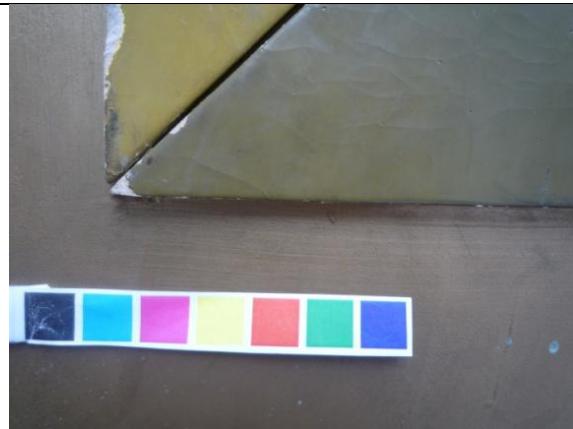


Figure 39 : « AXO », détail de surfaces arrachées



Figure 40 : « AXO », détail de carton désolidarisé

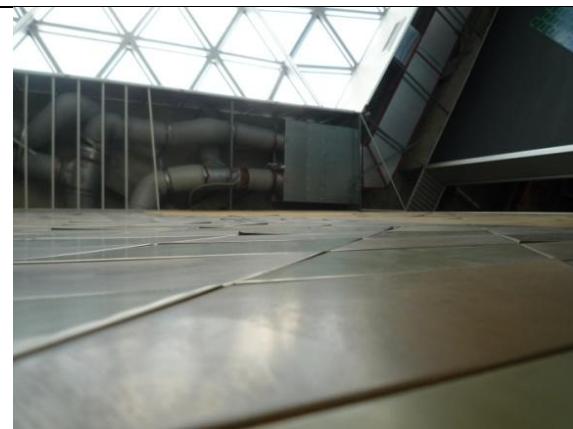


Figure 41 : « AXO », détail du soulèvement des cartons

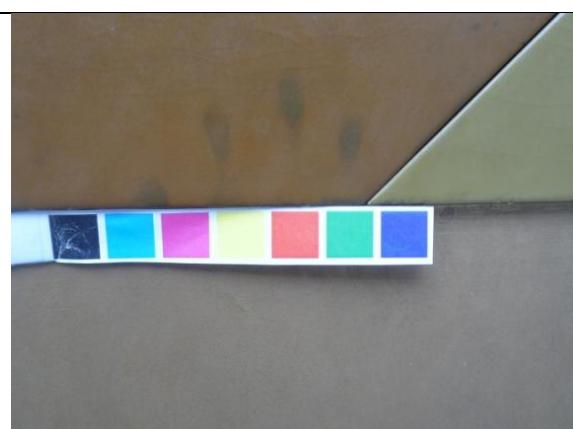


Figure 42 : « AXO », détail de taches et traces de doigt

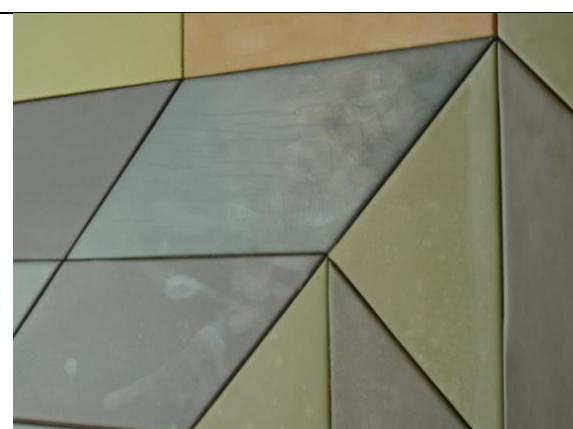


Figure 43 : « AXO », détail de traces indéterminées, frottement

## 9. ANNEXES

### Annexe 1 : Notes descriptives relatives au chantier des intégrations 1975

74 -431

Code : INTEGRATIONS D.

#### MISE EN ŒUVRE DES COLLAGES MURAUX

##### NOTE DESCRIPTIVE

(Annexe 1 au Programme et Prescriptions Particulières)

#### EXPOSE

La page 3 du Programme et Prescriptions Particulières définit l'objet de la FONDATION et permet l'introduction de cette note descriptive dans un contexte plus large.

Dans les salles d'expositions se trouvent 42 œuvres disposées sur des murs de 6 mètres de largeur et de 8 mètres de hauteur. Neuf d'entre elles sont composées de collages sur le mur d'éléments préparés et peints d'avance. C'est la mise en œuvre de ces collages qui fait l'objet de la présente consultation.

#### LOCALISATION

Les parois intéressées par ces collages sont les suivantes :

- Salle 5 -	Paroi	J	119	KOD-LILA
		K	120	MAJUS
		L	123	ZETT
		M	124	KEZDI
		N	122	OUR M.C.
		P	121	FOLKOKTA
- <u>salle 7</u> -	Paroi	L	135	AXO
		N	134	GESTALT
- <u>salle 8</u> -	Paroi	J	138	TRIDIM-ARGENT

#### DESCRIPTION TECHNIQUE

1° - Le support de chaque œuvre est un mur en béton banché de 6 mètres de largeur et de 8 mètres de hauteur, disposé à l'intérieur, comme l'indique le plan de repérage des parois. La finition actuelle est brute, c'est-à-dire que le mur a été rectifié dans sa planéité par des raccords de mortier avec adjuvant, genre SIKA-LATEX, pour permettre l'adhérence en couche mince. Ce support peut donc être livré tel quel, ou faire l'objet d'un traitement par enduit garnissant et enduit pelliculaire repassé à la demande expresse du réalisateur des collages. Ces enduits seront réputés compatibles avec la colle employée, sauf spécifications particulières dudit réalisateur.

On notera que le mur de la salle 8 (J. 138 TRIDIM-ARGENT) a reçu une finition par enduit GS.

2° - la fourniture à appliquer se compose de carreaux de carton fort, d'une épaisseur voisine de 1 cm au module moyen de 30 cm x 30 cm. Ces carreaux ont reçu sur la face vue les apprêts nécessaires et une peinture de finition colorée. Les tranches et l'autre face sont brutes. Ces carreaux sont livrés en cartonnages dans lesquels ils sont stockés selon le déroulement de la pose.

## PRESTATIONS

La mise en œuvre, qui constitue la prestation demandée, comprend :

- La fourniture et la mise en place d'échafaudage appropriés, par paroi ;
- La manutention des cartonnages d'un local défini dans la FONDATION, jusqu'au lieu d'emploi ;
- Le traçage de la grille de pose à partir de la matérialisation de l'axe vertical du mur ;
- La pose des éléments. Cette pose sera faite selon un calepin fourni par le Maître de l'Ouvrage, accompagné de photographie en couleur ou de maquette en couleur de l'œuvre considérée.

La prestation comprend également :

- La fourniture et la pose d'une baguette d'habillage en aluminium extrudé, posée par fixation invisible (clips ou autres) au pourtour immédiat de l'œuvre. Cette baquette, de section carrée ou rectangulaire, aura une saillie par rapport au nu fini des éléments peints de 1 cm, sa largeur sera de 3 cm.

Le réalisateur proposera le système de collage qui lui paraîtra le mieux convenir à ce genre de travail : enduction ou non du mur, application ou non de colle sur les éléments avant pose, type de colle, en précisant le temps de séchage et la latitude de rectification avant séchage.

Le réalisateur donnera toutes assurances techniques que le mode de pose qu'il retient ne comporte aucun risque présent ou futur de gauchissement ou de déformation quelconque des éléments, tant en plan qu'en dimensions.

Il est bien entendu que, les éléments étant pré-peints en couche de finition, il n'est pas question de retouche dûe à un salissage quelconque de la face vue.

## TOLÉRANCES

Le réalisateur réceptionnera le mur tant au niveau de sa planéité que de l'homogénéité du support. Les degrés de précision suivants seront exigés :

- Planéité identique à celle exigée pour un mur enduit « très soigné » (préalable à la pose d'une laque) ;
- Dimensions : erreur partielle ou cumulée inférieure au m/m ;
- Alignement : déviation inférieure à 1/5000<sup>e</sup> (1 m/m pour 5 mètres).

## Qualité de la prestation

Le Maître de l'Ouvrage fournissant les éléments déjà peints, le réalisateur n'engage pas sa responsabilité sur la tenue des couleurs à la lumière. Il engage, par contre, sa responsabilité pour l'adhérence des éléments fournis.

La durée de la garantie offerte qui devra être explicitement précisée sera un des éléments de négociation du marché.

## Nuisances

Dans l'hypothèse où plusieurs réalisateurs sont amenés à travailler dans la même salle ou dans des salles voisines, toutes les précautions seront prises pour éviter toutes nuisances, de

quelque nature qu'elles soient, susceptibles de porter préjudice aux travaux d'autrui. Dans ce domaine, les prescriptions du coordinateur seront impératives.

Le Maître de l'Ouvrage invite le réalisateur à se référer aux clauses du Programme et Prescriptions Particulières inclus dans le dossier.

#### DÉCOMPOSITION DE L'OFFRE

Le réalisateur consulté peut faire une offre intéressant une, deux ou plusieurs parois. Cette offre sera décomposée obligatoirement par paroi et assortie de délais.

La décomposition devra mettre en valeur le prix d'échafaudage, lui-même décomposé. Enfin, les frais de séjour et de transport seront évalués à part.

## MISE EN ŒUVRE DES COLLAGES MURAUX

## NOTE DESCRIPTIVE

(Annexe 1 au Programme et Prescriptions Particulières)

EXPOSE

La page 3 du Programme et Prescriptions Particulières définit l'objet de la FONDATION et permet l'introduction de cette note descriptive dans un contexte plus large.

Dans les salles d'expositions se trouvent 42 œuvres disposées sur des murs de 6 mètres de largeur et de 8 mètres de hauteur. Neuf d'entre elles sont composées de collages sur le mur d'éléments préparés et peints d'avance. C'est la mise en œuvre de ces collages qui fait l'objet de la présente consultation.

LOCALISATION

Les parois intéressées par ces collages sont les suivantes :

- Salle 5 -	Paroi	J	119	KOD-LILA
		K	120	MAJUS
		L	123	ZETT
		M	124	KEZDI
		N	122	OUR M.C.
		P	121	FOLKOKTA
- <u>salle 7</u> -	Paroi	L	135	AXO
		N	134	GESTALT
- <u>salle 8</u> -	Paroi	J	138	TRIDIM-ARGENT

DESCRIPTION TECHNIQUE

1° - Le support de chaque œuvre est un mur en béton banché de 6 mètres de largeur et de 8 mètres de hauteur, disposé à l'intérieur, comme l'indique le plan de repérage des parois. La finition actuelle est brute, c'est-à-dire que le mur a été rectifié dans sa planéité par des raccords de mortier avec adjuvant, genre SIKA-LATEX, pour permettre l'adhérence en couche mince. Ce support peut donc être livré tel quel, ou faire l'objet d'un traitement par enduit garnissant et enduit pelliculaire repassé à la demande expresse du réalisateur des collages. Ces enduits seront réputés compatibles avec la colle employée, sauf spécifications particulières dudit réalisateur.

On notera que le mur de la salle 8 (J. 138 TRIDIM-ARGENT) a reçu une finition par enduit GS.

2° - la fourniture à appliquer se compose de carreaux de carton fort, d'une épaisseur voisine de 1 cm au module moyen de 30 cm x 30 cm. Ces carreaux ont reçu sur la face vue les apprêts nécessaires et une peinture de finition colorée. Les tranches et l'autre face sont brutes. Ces carreaux sont livrés en cartonnages dans lesquels ils sont stockés selon le déroulement de la pose.

PRESTATIONS

La mise en œuvre, qui constitue la prestation demandée, comprend :

- La fourniture et la mise en place d'échafaudage appropriés, par paroi ;

- La manutention des cartonnages d'un local défini dans la FONDATION, jusqu'au lieu d'emploi ;
- Le traçage de la grille de pose à partir de la matérialisation de l'axe vertical du mur ;
- La pose des éléments. Cette pose sera faite selon un calepin fourni par le Maître de l'Ouvrage, accompagné de photographie en couleur ou de maquette en couleur de l'œuvre considérée.

La prestation comprend également :

- La fourniture et la pose d'une baguette d'habillage en aluminium extrudé, posée par fixation invisible (clips ou autres) au pourtour immédiat de l'œuvre. Cette baquette, de section carrée ou rectangulaire, aura une saillie par rapport au fini des éléments peints de 1 cm, sa largeur sera de 3 cm.

Le réalisateur proposera le système de collage qui lui paraîtra le mieux convenir à ce genre de travail : enduction ou non du mur, application ou non de colle sur les éléments avant pose, type de colle, en précisant le temps de séchage et la latitude de rectification avant séchage.

Le réalisateur donnera toutes assurances techniques que le mode de pose qu'il retient ne comporte aucun risque présent ou futur de gauchissement ou de déformation quelconque des éléments, tant en plan qu'en dimensions.

Il est bien entendu que, les éléments étant pré-peints en couche de finition, il n'est pas question de retouche dûe à un salissage quelconque de la face vue.

#### TOLÉRANCES

Le réalisateur réceptionnera le mur tant au niveau de sa planéité que de l'homogénéité du support. Les degrés de précision suivants seront exigés :

- Planéité identique à celle exigée pour un mur enduit « très soigné » (préalable à la pose d'une laque) ;
- Dimensions : erreur partielle ou cumulée inférieure au m/m ;
- Alignement : déviation inférieure à 1/5000<sup>e</sup> (1 m/m pour 5 mètres).

#### Qualité de la prestation

Le Maître de l'Ouvrage fournissant les éléments déjà peints, le réalisateur n'engage pas sa responsabilité sur la tenue des couleurs à la lumière. Il engage, par contre, sa responsabilité pour l'adhérence des éléments fournis.

La durée de la garantie offerte qui devra être explicitement précisée sera un des éléments de négociation du marché.

#### Nuisances

Dans l'hypothèse où plusieurs réalisateurs sont amenés à travailler dans la même salle ou dans des salles voisines, toutes les précautions seront prises pour éviter toutes nuisances, de quelque nature qu'elles soient, susceptibles de porter préjudice aux travaux d'autrui. Dans ce domaine, les prescriptions du coordinateur seront impératives.

Le Maître de l’Ouvrage invite le réalisateur à se référer aux clauses du Programme et Prescriptions Particulières inclus dans le dossier.

#### DÉCOMPOSITION DE L’OFFRE

Le réalisateur consulté peut faire une offre intéressante, deux ou plusieurs parois. Cette offre sera décomposée obligatoirement par paroi et assortie de délais.

La décomposition devra mettre en valeur le prix d’échafaudage, lui-même décomposé. Enfin, les frais de séjour et de transport seront évalués à part.